

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2016/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 mai 2016

DCM N° 16-05-26-9

Objet : Prolongation du dispositif Trilingua sur le site biculturel Saint Maximin/Gaston Hoffmann.

Rapporteur: Mme BORI

Dans l'attente du nouveau programme INTERREG V (2015-2020), le Conseil Municipal du 2 juillet 2015 a décidé le maintien de la participation au dispositif d'apprentissage renforcé de l'allemand sur le site biculturel Saint Maximin/Gaston Hoffmann pour l'année scolaire 2015-2016.

D'ores et déjà, le Conseil Départemental de la Moselle s'est prononcé sur le maintien de son engagement à cofinancer les postes d'assistants éducatifs à hauteur de 20 %, ainsi que sur la mise en œuvre du programme d'accompagnement transfrontalier pour l'année 2016.

Il est proposé, dans l'attente du prochain programme INTERREG V, de prolonger le dispositif dans sa configuration actuelle pour l'année scolaire 2016-2017 à savoir :

- 1,5 emploi à temps complet financé à 80 % par la Ville de Metz, 20 % par le Conseil Départemental.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le rapport du Conseil Départemental en date du 25 février 2016 se prononçant sur le maintien de sa subvention,

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 juillet 2015 prolongeant la participation de la Ville de Metz au dispositif Trilingua pour l'année scolaire 2015-2016,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ACCEPTER la prolongation du dispositif Trilingua à hauteur de 1,5 emploi à temps complet d'assistant éducatif du 5 juillet 2016 au 8 juillet 2017,

DE CHARGER Monsieur le Maire ou son représentant, dûment habilité de signer tout document s'y rapportant,

DE SOLLICITER les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

D'ORDONNER l'imputation sur les crédits votés au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Danielle BORI

Service à l'origine de la DCM : Vie des Ecoles et Patrimoine

Commissions : Commission Enfance et Education

Référence nomenclature «ACTES» : 8.1 Enseignement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 10

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ